

billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras



De plus amples renseignements et informations sont contenus dans le rapport annuel de la direction, que vous trouverez sur le site www.ceras.ch

Madame, Monsieur, Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2011 a été l'occasion de nombreuses réflexions et restructurations scolaires. Parmi d'autres, la question de l'intégration des élèves en situation de handicap, l'avènement de l'école obligatoire dès l'âge de 4 ans, l'officialisation du nouveau plan d'étude romand (PER) et le remplacement de certains moyens d'enseignement auront des répercussions certaines sur l'École. Inévitablement concernée par ces changements, notre école spécialisée doit se montrer inventive pour pouvoir continuer à remplir sa mission: la scolarisation, le traitement et l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, d'intelligence normale ou présentant une déficience intellectuelle légère, scolarisables, souffrant de troubles spécifiques de l'apprentissage de types et d'origines divers. Centrés sur le bien-être et travaillant dans une perspective d'intégration sociale et professionnelle de ces jeunes, les collaborateurs du Ceras exercent avec motivation et compétence pour atteindre cet objectif de manière durable.

Sollicitée en 2010 par le chef de département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), notre école spécialisée a participé au groupe de restructuration des écoles spécialisées du canton de Neuchâtel. La volonté du DECS de n'avoir qu'un seul partenaire dans le domaine de la pédagogie spécialisée prend forme suite aux travaux de réflexion menés par le groupe de travail qui réunissait les trois écoles spécialisées du canton (Centre pédagogique de Malvilliers, secteur "enfance et adolescence" de la fondation des Perce-Neige et École spécialisée de la fondation du Ceras). Pour notre direction, la perspective de repenser la question de la pédagogie spécialisée apparaît comme la possibilité de construire un système qui puisse répondre au plus grand nombre d'élèves en situation de handicap, visible ou non. Nous avons à cœur de continuer à défendre ces élèves et de faire évoluer nos prises en charge afin que leurs besoins spécifiques trouvent des réponses adaptées.

À l'interne, un projet institutionnel pour la mise en place et le suivi de l'utilisation des aides pédagogiques techniques ou informatisées a mobilisé l'ensemble des enseignants et des thérapeutes. Depuis quelques années déjà, les apports des aides techniques pour nos élèves ont fait leurs preuves. Que cela soit pour une utilisation pédagogique, thérapeutique ou palliative, ces outils actuels font désormais partie du quotidien de l'école. Le suivi du parcours et de l'évolution de ces diverses utilisations est désormais retracé dans un "carnet de route" qui accompagne l'élève tout au long de sa scolarité au sein de l'École spécialisée du Ceras. La mise en place de ce projet a permis de redynamiser le travail pluridisciplinaire et elle a fait l'objet d'une présentation lors du 7ème Congrès suisse de pédagogie spécialisée, à Berne.

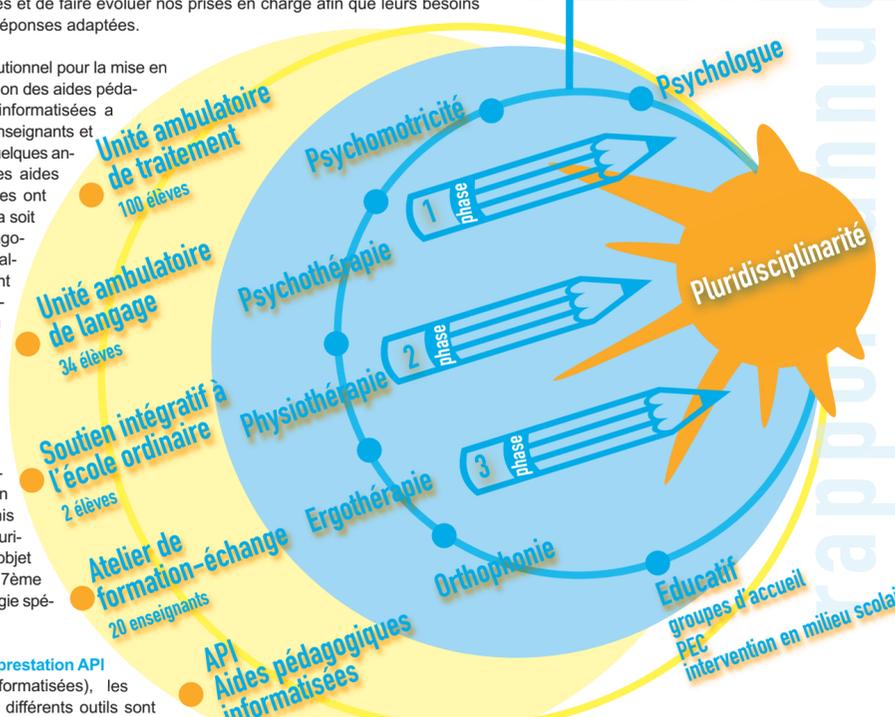
Grâce à la création de la prestation API (aides pédagogiques informatisées), les conseils en lien avec ces différents outils sont également accessibles aux élèves en difficultés scolarisés à l'école ordinaire. De nombreuses sollicitations et demandes particulières sont déjà parvenues au responsable de ce nouveau service. Ce succès nous incite à poursuivre la réflexion dans cette direction car la mise en place d'aides adaptées pourrait permettre à certains élèves de continuer de suivre un cursus scolaire ordinaire.

La question de l'intégration et du nombre limité de places dans notre école nous ont amené à la création et à l'adaptation de prestations sur l'extérieur.

Tout d'abord, le soutien spécialisé à des élèves présentant des troubles du langage, dispensé par l'unité ambulatoire de langage (ci-dessous UAL), a vu son équipe augmentée d'un poste. Depuis la rentrée d'août 2011, les enseignants de l'UAL donnent soixante-huit périodes de soutien à trente-quatre élèves des niveaux 1 à 7 HarmoS, sur l'ensemble du canton de Neuchâtel. La possibilité d'offrir des formes de soutien variées, allant du coaching à l'enseignant à quatre périodes hebdomadaires d'appui individualisé, a permis de répondre à divers degrés de difficultés.

Interpelés également par le nombre de refus que l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) doit émettre, nous mesurons à quel point l'école ordinaire est, de fait, concernée par la question de l'intégration des élèves souffrant de troubles du langage et de l'apprentissage. Si elle met en œuvre des aménagements, certaines limitations logistiques ou financières sont indépendantes de sa volonté. Nous proposons, pour l'année scolaire 2011-2012, un atelier de "formation-échange" destiné principalement aux enseignants des classes de développement, de transition et de terminale. Nous espérons que cet atelier, animé par nos équipes pluridisciplinaires, soit l'occasion d'un rapprochement avec l'extérieur et qu'il permette aux participants d'échanger au sujet de leurs préoccupations particulières et de découvrir des pistes d'action pour leur quotidien.

école spécialisée du ceras 81 élèves



prestations extérieures



Suite à l'avènement de l'école obligatoire dès quatre ans, l'École spécialisée a été sollicitée pour la mise en place d'un soutien intégratif en 1ère HarmoS. Destinée à deux élèves souffrant de handicap physique, cette démarche relève de la mission première de notre fondation. Dès lors, et en étroite collaboration avec l'école de la ville de La Chaux-de-Fonds et l'OES, nous avons œuvré pour permettre à ces enfants d'être intégrés à l'école. Selon un horaire qui se devait d'être adapté, chaque enfant bénéficie d'un accompagnement à plein temps, indispensable au bon fonctionnement de la classe d'accueil et à la satisfaction de toutes les parties concernées.

Au travers de nos différentes activités et pour pouvoir aller de l'avant, nous constatons l'importance des relations avec l'OES, les écoles du canton (spécialisées ou non) et les professionnels qui y sont rattachés. À vous tous, partenaires de nos projets, nous souhaitons exprimer notre gratitude pour la qualité des collaborations en cours.

Nous souhaitons exprimer aux collaborateurs de l'École spécialisée du Ceras nos remerciements chaleureux et sincères pour leur investissement et l'excellent travail réalisé. Nous remercions également les familles de la confiance accordée et les élèves dont l'avenir et la scolarité retiennent toute notre attention.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2011
 Pierrine Guillaume-Gentil / Raymond Studer

collaborateurs

État du personnel au 1er septembre 2011

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION
 Directrice Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann
 Directeur Raymond Studer
 Médecin responsable Vacant

ADMINISTRATION
 Responsable administratif Stéphane Sieber Secrétaire Liliانا Pereira Cardoso Secrétaïres-réceptionnistes Laureen Desautels, Eva Spichtig Secrétaire-comptable Anne-Lise Dubois-Evard Secrétaire médicale Nicole Cuenat-Romailler

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT
PERSONNEL ENSEIGNANT
 Instituteurs/trices Christine Arm Emery, Jean-Fred Boillat, Catherine Brossin-Junod, Aurélie Diethelm-Bürgi, Sandrine Donini, Valérie Gammeter, Baptiste Lerjen, Anouk Pipoz, Émile Raemy-Duroux, Joëlle Rosé Odiet, Manuel Streiff, Claude-Alain Thomann, Fabienne Tillmann Hunkeler Décharges horaires Marlène Gueudet, Zohra Schmid-Boukhiran, Luc Victot Enseignant EFA et ACT Christiane Flückiger Enseignant EPS Mario Jorge Moreira Da Costa

PERSONNEL ÉDUCATIF
 Accueil hors périodes scolaires Martine Brusa, Karin Cuche-Müller, Martial Debély, Myriam Evard-Hildbrand, Erika M Poy-Geiser, Marianne Piaget, Arlette Schwarz-Perdriset, Micheline Studer-Fahmy, Martin Wilhem, Pierrette Willen-Matthey Interventions en milieu scolaire et APS Michel Amez-Droz, Valérie Scheurer Pelot PEC Michel Amez-Droz, Aline Christ, Réjane Roulet Veilleux Martin Wilhem Animateur Martial Debély Assistantes socio-éducatives Martine Brusa, Karin Cuche-Müller, Arlette Schwarz-Perdriset

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE
 Ergothérapeutes Caroline Banelier Meystre, Valérie Dubray-Doleys, Christine Ercolani-Wilhelm, Eveline Erding-Kretzschmar, Linda Frey, Annemarie Guye-Jucker, Elisabeth Litsios-Nicole, Joanne Roth, Anne Ruchti Orthophonistes Lucas Baumann, Béatrice Chaboudez-Beuret, Anne-Laure Develey, Marie-France Paillard Dind, Elsa Rouvinez Vonlanthen Physiothérapeutes Christine Gisiger-Güder, François Hans, Stefanie Küng Ezzine Psychologue Virginie Béguin

PERSONNEL DE MAISON
 Concierge résident Eddy Rognon Concierge Dominique Guichard Concierge antenne d'ergothérapie du Littoral Corine Molliet-Bürgi Aides concierges Monique Amez-Droz-Rickli, Aldina Gomes Feliciano Aide concierge remplaçante Béatrice Schmid Employée de maison Catherine Dubois-Duëlet Chef de cuisine Georges-Henri Singelé Cuisinier en diététique Cédric Linder Aide de cuisine Aldina Gomes Feliciano Apprenti cuisinier Gregory M Poy

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE
PERSONNEL ENSEIGNANT
 Instituteur/trices Marceline Calame Ruffieux, Claudine Dégerine, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, André Tissot-Daguette

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

DIRECTION
 Directeur pédagogique Alain Droxler
 Directeur administratif et financier Jean-François Iseli

ADMINISTRATION
 Secrétaire Sandrine Di Nanno Secrétaire-comptable Annamaria Baer-Personeni

RESPONSABLES D'ANTENNE
 Formateurs/trices responsable d'antenne Véronique Buchwalder-Rais, Giancarlo La Grutta, Miklos Pozner, Vacant

PERSONNEL ENSEIGNANT
 Enseignant(e)s Christine Arm Emery, Élie Babey, Myriam Favier-Gaillie, Johannes Perritaz Soutien scolaire Viviane Cerf-Métille, Mirko Calabrese, Arnaud Favier

FORMATEURS
 Formatrices Patricia Pizzera-Grossenbacher, Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli Formatrices ergothérapeutes Florence Bulliard, Rosalie Fontaine, Anne-Dominique Huot-Comisso, Rachel Jaton, Myriam Jobin-Gobbé, Agnès Lovis-Keller, Maya Menoud-Moretti, Estelle Monney, Chantal Schneider-Bonhôte Formateurs MSP Claude Beuret, Jean-Marc Bühler, Hubert Crelier, Lucas Gloor, David Gueissaz, Gérard Pfeiffer

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Almerinda Coulot-Silva, Vittoria D'Andrea-Lodeto, Emilia Moreira Da Silva, Marie-Claire Steulet-Charmillot Remplaçante concierge Bernadette Zbinden-Tschann

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR

CNPea et Centre de psychomotricité
 Médecin psychiatre Christine Angele Burkhard
 Psychothérapeutes Valérie Béguin, Enrique Macho
 Thérapeute en psychomotricité Letitia Besomi

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1er septembre 2011

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents) Susanne Avondet, Jean-Marie Lack, vice-président Représentant de l'Association Cerebral Jura (parents) Fabien Barelli Représentant de insieme & Cerebral du Jura bernois (parents) Michel Jeanneret Représentantes de dysphasie.ch (parents) Karin Jacot, Anne-Christine Pellissier-Burdet, secrétaire Représentante de l'Association Dyslexie Suisse Romande (parents) Elisabeth Weber-Pillonel Représentant de Pro Infirmis Richard Kolzer Représentant de la République et canton de Neuchâtel, délégué de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) Daniel Marthe Représentant de la République et canton du Jura Régis Riati Représentant de la partie francophone du canton de Berne, délégué du Conseil du Jura bernois Antoine Bigler, président Représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds Viviane Houllmann-Traversa Représentant du milieu de la formation professionnelle Jean-Luc Portmann Représentant du monde économique et politique Bernard Soquel Représentants du monde patronal François Nyfeler, Vacant Avec voix consultatives Membres de la direction Représentantes du personnel (voix consultatives) Anouk Pipoz, Chantal Schneider-Bonhôte Organe de contrôle Fiduciaire Fidulhal, La Chaux-de-Fonds Direction administrative et financière Jean-François Iseli Secrétaire de séance Sandrine Di Nanno

Comité exécutif Antoine Bigler président, Michel Jeanneret, Jean-Marie Lack vice-président, Daniel Marthe, Anne-Christine Pellissier-Burdet secrétaire, Jean-Luc Portmann Avec voix consultatives Alain Droxler, Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann, Jean-François Iseli, Raymond Studer Secrétaire de séance Sandrine Di Nanno

apprentissage et ont été fêtés le 30 juin dernier, dans les locaux du Club 44. Six ont obtenu une attestation de formation en entreprise, cinq ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire, six se sont vus remettre une attestation de formation initiale (AFP, d'une durée de 2 ans) et trois ont obtenu un CFC.

Veillez consulter le site www.ceras.ch afin de lire les articles parus dans les quotidiens locaux; ils reflètent fort bien l'état d'esprit et l'atmosphère qui ont régné lors de cette cérémonie. De plus, quelques informations supplémentaires quant au parcours de ces élèves se trouvent dans le rapport annuel de l'UF, que vous retrouverez également sur notre site.

À la rentrée scolaire 2011 - 2012, l'UF a accueilli trente-cinq nouveaux élèves, dont douze dans l'antenne de La Chaux-de-Fonds, huit dans l'antenne de Neuchâtel, six dans l'antenne de Delémont et neuf dans celle de Tavannes.

Au 15 août 2011, l'effectif total était de nonante-trois élèves (nonante-neuf au moment où nous mettons sous presse). Pour plus de détail concernant la provenance des élèves, les types de formations et les effectifs respectifs, nous vous prions de vous référer au rapport complet se trouvant sur le site www.ceras.ch.

Cette forte croissance n'est pas sans questionnements et enjeux pour l'avenir. En effet, le premier enjeu est bien évidemment de pouvoir continuer à offrir aux jeunes adultes un cadre qui leur permette d'évoluer et de grandir afin de pouvoir entreprendre et suivre une formation professionnelle. Pour ce faire, il s'agit de demeurer une structure mobile, pas trop grande, avec une pédagogie et une philosophie semblables dans les quatre antennes, tout en maintenant une certaine autonomie qui tienne compte de la personnalité des divers intervenants.

Le deuxième enjeu est celui de maîtriser et de répondre aux multiples demandes d'admission. En effet, à fin septembre, une trentaine de demandes d'admission nous sont déjà parvenues...

Un troisième enjeu est lié à l'entrée en vigueur prochaine du volet "b" de la 6ème révision de l'AI. Ainsi, l'Ofas transférera la compétence de négocier et d'établir les conventions tarifaires aux offices AI cantonaux (OAI). Nous avons reçu la résiliation de la convention actuelle pour le 31 décembre 2011. Ce délai vient d'être prolongé d'une année par l'Ofas; les futures conventions devraient donc entrer en vigueur au 1er janvier 2013.

Nous espérons que cette décentralisation sera génératrice de dynamisme et d'efficacité, en renforçant encore nos liens de proximité avec les OAI.

Encore plus qu'avant, toute organisation ou engagement doit se faire en pensant à l'avenir. Le lien avec l'École spécialisée du Ceras doit être maintenu et ajusté afin de faciliter l'orientation professionnelle des élèves.

L'UF a donc passablement de travail devant elle.

Cette année se termine encore une fois sur des questions et des soucis. Toutefois, nous observons aussi et toujours plusieurs points positifs. L'UF poursuit sa mission d'intégration de personnes en difficultés d'apprentissage dans le circuit ordinaire de l'économie, assure la continuité et l'amélioration des prestations, poursuit son action avec tout le réseau et offre un accompagnement pour des formations de qualité débouchant sur un emploi en entreprise; tels demeurent les objectifs.

Nous ne saurions terminer ce billet sans remercier encore une fois les membres du Conseil de fondation et du comité exécutif de leur grande confiance et de leur soutien, l'ensemble des collaborateurs pour leur investissement au quotidien au sein de l'UF et tous nos partenaires pour leur engagement remarquable en faveur de la formation professionnelle et de l'insertion.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2011
 Alain Droxler / Jean-François Iseli



le mot du président

L'année écoulée n'a de loin pas été "un long fleuve tranquille" pour le Ceras.

À l'Unité de formation professionnelle (UF), le directeur et fondateur, M. Charles Favre, a fait valoir son droit à une retraite anticipée, pour la fin du mois de janvier 2011, après plus de 30 ans d'activité au sein de notre fondation, dont 21 ans à la tête de l'UF.

Au nom du Conseil de fondation et de tous les collaborateurs du Ceras, je tiens à présenter à M. Favre notre profonde gratitude et notre respect pour tout ce qu'il a apporté à l'institution. Pendant toutes ces années, nous avons pu compter sur son esprit d'initiative, sa créativité et sur sa loyauté pour concevoir, mettre en place, diriger et développer l'UF. Cette structure, qui comprenait à son ouverture, en août 1989, quatre élèves, accueille aujourd'hui près de cent jeunes en formation, sur quatre sites couvrant tout l'espace Bejune.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès, de santé et de plaisir dans cette nouvelle tranche de vie.

Un tel changement ne va pas sans réflexions sur l'organisation future de l'UF, menées sous la houlette du comité exécutif. En tenant compte de toutes les modifications intervenues ces derniers temps, une adaptation était nécessaire.

Pour lui succéder, le Conseil de fondation a pris l'option de mettre en place une codirection à la tête de l'UF. Pour ce faire, il a nommé M. Alain Droxler, jusque-là formateur responsable de l'antenne de Neuchâtel de l'UF, au poste de directeur pédagogique et a confirmé M. Jean-François Iseli dans sa fonction de directeur administratif et financier de l'UF et de la fondation.

À l'École spécialisée (ÉS), le gros chantier a été celui des travaux du GTI (groupe de travail "intégration") et du GRES (groupe de réflexion sur la réorganisation structurelle des trois écoles spécialisées) menés sous la direction du chef du département de l'éducation, de la culture et des sports du canton de Neuchâtel et dans lesquels participaient Mmes Pellissier et Guillaume-Gentil et, jusqu'à mi-mars 2011, M. Iseli.

Suite à ces travaux, et en fonction des décisions prises par les deux autres institutions concernées, le Conseil de fondation a voté en juin dernier la décision de participer à la création d'une nouvelle entité de pédagogie spécialisée et de thérapie regroupant l'École spécialisée du Ceras, le Centre pédagogique de Malvilliers et le secteur "enfance et adolescence" des Perce-Neige.

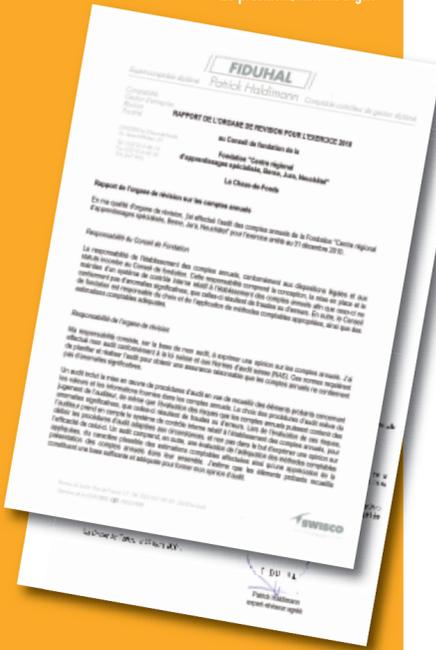
La création de cette nouvelle fondation de droit privé ne remet pas en question l'existence de la fondation du Ceras qui poursuivra sa mission, notamment dans le cadre de l'UF.

Pour terminer, j'aimerais adresser mes vifs remerciements aux membres des organes de la fondation et, en particulier, à Mme Anne-Christine Pellissier et M. Jean-Marie Lack, infatigables membres du comité exécutif, qui ont accepté de siéger dans de très nombreuses commissions durant l'année écoulée.

Ma reconnaissance va également à la direction et au personnel du Ceras pour son travail, exécuté avec compétence et engagement, ce qui n'est pas toujours évident durant ces périodes de changements importants dans la vie de l'institution.

Merci à chacune et chacun !

Les Reussilles, octobre 2011
Le président, Antoine Bigler



Port Payé P.P.
2300 La Chaux-de-Fonds

contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17 Fax 032 967 97 18
E-mail: es.ceras@ne.ch
CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
E-mail: alain.droxler@ne.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
8, rue de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
E-mail: miklos.pozner@rpn.ch

www.ceras.ch



bilan consolidé 2010

bilan consolidé au 31 décembre 2010

N°	Actif	2009	2010
100x	Caisses	1'671.75	5'217.45
101x	Postes	6'621.61	27'452.51
102x	Banques	73'833.65	92'819.35
104x	Dépôt de garantie de loyer	-- --	17'616.50
105x	Débiteurs facturation	1'724'591.30	1'697'890.93
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	127.70	121.25
107x	Stocks	20'440.--	14'940.--
1091	Actifs transitoires	46'190.05	2'353.60
110x	Immeuble exploitation 12-Septembre 11	2'006'000.--	1'960'100.--
110x	Immeuble exploitation Peseux	280'000.--	277'600.--
110x	Immeuble Coquemène 23	485'700.--	473'030.--
111x	Mobilier, machines, installations	350'500.--	345'300.--
111x	Informatique	48'290.--	54'670.--
112x	Véhicules	133'060.--	93'850.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	4'963'333.41	4'708'884.79
1592	Solde excédent charges exercices précédents	-- --	-360'163.10
Total de l'actif		10'140'859.47	9'412'183.28

N°	Passif	2009	2010
200x	Créanciers	476'847.--	163'988.35
201x	Autres créanciers	6'000.--	-- --
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	1'688'317.07	1'308'098.98
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	825'000.--	750'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN Coquemène 23	348'000.--	336'000.--
2063	Emprunt hypothécaire BCN Peseux	278'600.--	275'800.--
2091	Passifs transitoires	69'884.50	120'637.--
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve	763'743.50	761'316.05
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	193'196.80	212'810.30
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	4'772'611.--	4'764'873.--
2502	Avances reçues s/excédents de charges précédents	25'147.35	25'147.35
Total du passif		10'140'859.47	9'412'183.28
	* excédent charges ES	5'343'110.01	5'137'801.49
	* excédent produits UF	-360'163.10	-407'481.85
	* bénéfice UI	-19'613.50	-21'434.85
	+Total Fondation du Ceras	4'963'333.41	4'708'884.79

compte d'exploitation 2010

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	Correction	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	5'474'791.45	2'222'898.10	-- --	-- --	7'697'689.55
4	Autres charges d'exploitation	1'364'216.59	496'602.30	-- --	-- --	1'860'818.89
Total des charges d'exploitation		6'839'008.04	2'719'500.40	-- --	-- --	9'558'508.44
6	Produits d'exploitation	1'701'206.55	3'126'982.25	21'434.85	-- --	4'849'623.65
Total des produits d'exploitation		1'701'206.55	3'126'982.25	21'434.85	-- --	4'849'623.65
Excédent provisoire ch. et pdts		-5'137'801.49	407'481.85	21'434.85	-- --	-4'708'884.79
Subvention AI frais d'exploitation		-- --	-- --	-- --	-- --	-- --
Tarif compensatoire AI		-- --	-407'481.85	-- --	-- --	-407'481.85
Solde à charge des cantons:		-5'137'801.49	-- --	-- --	-- --	-5'137'801.49
<i>Neuchâtel</i>		<i>4'280'424.30</i>				
<i>Jura</i>		<i>351'271.95</i>				
<i>Berne</i>		<i>492'006.94</i>				
<i>Fribourg</i>		<i>13'959.30</i>				
<i>part non prise en considération</i>		<i>139.--</i>				
Solde final		-5'137'801.49	-- --	21'434.85	-- --	-5'116'366.64

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF		
Journées internes	818	-		818
Journées externes/formation AI	23'643	17'739		41'382
Total journées civiles canton	24'461	17'739		42'200

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF		
Journées internes	262	-		262
Journées externes/formation AI	3'884	10'215		14'099
Total journées civiles hors canton	4'146	10'215		14'361
Total journées civiles CHS	28'607	27'954		56'561
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	84	76		160

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant des prestations de notre unité ambulatoire de traitement.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur, Chère lectrice, cher lecteur,

À l'aube de boucler cette première année de direction de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF dans le texte), nous souhaitons faire un bref retour en arrière pour observer le chemin parcouru.

Le départ à la retraite de Charles Favre, directeur et fondateur de l'UF, à la fin du mois de janvier 2011 (voir le "Mot du président") et la grande fête qui a été organisée à cette occasion ont été un moment fort et marquant de ce début d'année.

Au nom de tous les collaborateurs et des élèves de l'UF, nous tenons à remercier vivement Charles Favre pour tout ce qu'il a apporté à l'UF. Année après année, nous avons pu bénéficier de son inépuisable énergie, de son esprit d'initiative et de son soutien. Son style de direction, simple, direct, basé sur une grande confiance en ses collaborateurs, ainsi que l'investissement sans faille du personnel, ont permis à "son UF" de se développer, de prendre de l'ampleur au fil des années et de s'implanter sur tout le territoire Bejune, cadre géographique naturel de la fondation.

Grâce à ses connaissances, ses compétences humaines et relationnelles, son esprit d'anticipation et au respect profond qu'il portait à ses collaborateurs, mais aussi aux élèves et à leurs familles, notre structure de formation est reconnue loin à la ronde pour la grande qualité de son action pédagogique, de formation professionnelle et d'insertion.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès, de santé et de plaisir dans cette nouvelle tranche de vie.

Un tel changement ne se fait pas sans poser diverses réflexions sur l'organisation future. Celles-ci furent menées par le comité exécutif en prenant notamment en compte toutes les modifications intervenues ces dernières années et celles prévues pour les années à venir: très forte augmentation du nombre d'élèves (les effectifs ont ainsi plus que doublé entre 2007 et 2011), ouverture d'une 4ème antenne, décentralisation administrative de l'Ofas vers les offices AI cantonaux et futurs changements de modes de financement, ...

Ainsi, depuis janvier 2011, l'UF est dirigée par les soussignés, sous la forme d'une codirection (voir le "Mot du président" pour plus de détails). Cette nouvelle organisation permet de poursuivre la mission de l'UF, en gardant une direction proche des jeunes et de leur problématique, d'une part, et de maintenir des liens simples et directs avec les collaborateurs de chaque antenne, d'autre part.

Le réseau, le jeune lui-même, son pourtour social (famille, tissus relationnels extérieurs), l'entreprise, les structures de la formation professionnelle, les offices AI et l'UF, représentent le fondement et la clé d'une insertion réussie pour des jeunes en difficulté d'apprentissage dans le circuit économique ordinaire. Or, ce concept, pour qu'il soit efficace, doit se baser sur la proximité régionale de tous les acteurs et, par conséquent, sur la mise en place de structures (antennes) petites ou moyennes dans les régions stratégiques de l'espace Bejune sans trop augmenter les effectifs de chacune d'elles.

Durant l'année 2010 - 2011, l'UF a accompagné plus de quatre-vingt élèves. Vingt jeunes ont terminé et réussi leur

